

SERVICE D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

Un service d'alerte via téléphone est proposé par la commune. Ce service gratuit permet aux administrés d'être directement alertés par la commune de tout risque potentiel pouvant survenir sur le territoire et nécessitant la mise en place de mesures d'urgence. Une fois le message reçu, la personne doit confirmer sa bonne réception. Dans le cas contraire, le message sera renouvelé automatiquement. Tout habitant peut bénéficier de ce service en indiquant les coordonnées téléphoniques où il souhaite recevoir les messages ou mettre à jour ses coordonnées ou se désinscrire de ce service via le coupon ci-dessous à déposer en mairie.



Mairie de Bellegarde Service de téléalerte

Nouvelle Inscription

Modification

Suppression

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone n° 1

Téléphone n° 2

Téléphone n° 3

Téléphone n° 4